



Votre bulletin d'information

Janvier 2017



SOMMAIRE

- Mot du Maire
Centenaire du peintre Paul Decrind
au château Montalembert p. 2
- Le Cheval Comtois à l'honneur
Le 7^{ème} Art à Maïche p. 3
- Retour sur la Crazy Pink Run
Le Club de Volley de Maïche passe
la vitesse supérieure! p. 4
- Classe externalisée de l'IME
Contrat Enfance Jeunesse p. 5
- Parole aux Élus
Des collectivités en mutation p. 6
- Un Car Assoc' tout neuf!
Travaux d'accessibilité dans les bâtiments
communaux p. 7
- Biennale des Métiers d'Art de Franche-Comté
La Fibre optique à Maïche p. 8



Chères Maïchoises, Chers Maïchois,

À l'aube de cette nouvelle année 2017, j'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin d'informations qui vous parle de la vie de notre commune. Mais tout d'abord, je souhaite que 2017 vous soit agréable, qu'elle vous garde en bonne santé et qu'elle voit vos vœux les plus chers se réaliser. 2017 sera également l'année de la moitié du mandat que vous nous avez confié. C'est donc tout naturellement l'occasion pour moi de faire un petit bilan personnel...

Être Maire, ce n'est pas un métier mais un engagement permanent au service de vous tous et cela demande beaucoup de disponibilité, d'écoute, de diplomatie, de tolérance, d'initiatives, de décisions et malgré un agenda très chargé, je fais le maximum pour rencontrer la plupart des personnes qui me sollicitent. J'ai également à cœur d'être très présent lors des manifestations sportives ou culturelles.

Être Maire, c'est aussi favoriser le développement économique de sa commune avec l'implantation de nouvelles activités. Je salue d'ailleurs tous ceux qui ont fait le choix de Maïche pour s'implanter, développer et offrir à la population de nouvelles enseignes et de nouveaux services.

Être Maire, c'est devenir le patron d'une belle entreprise: 75 agents dans des secteurs très variés (jeunesse, services techniques, administratifs, finances, urbanisme, police...) et je fais mon possible pour la gérer au mieux des intérêts de notre collectivité tel un bon père de famille.

Être Maire, c'est aussi un enrichissement personnel au travers des rencontres et des sujets abordés et pour cela je tiens une nouvelle fois à vous remercier de me permettre de vivre cette fabuleuse expérience.

Être Maire, je l'avoue, est un exercice complexe car il m'appartient aussi de m'épanouir dans une vie familiale et une vie professionnelle. Mais aujourd'hui encore, je peux vous assurer que je mets tout en œuvre pour assurer cette grande responsabilité que vous m'avez confiée.

Alors quelle que soit la difficulté, soyez certains de mon total engagement à vos côtés.

Belle et Heureuse Année 2017!

Centenaire du peintre Paul Decrind au château Montalembert

Après avoir étudié avec les organisateurs du projet la meilleure façon de rendre hommage à l'artiste Paul Decrind (1916-1995) à l'occasion de son Centenaire, il fut finalement décidé de célébrer l'événement le temps d'un week-end par une exposition dans le cadre du château Montalembert, juste en face de sa maison natale rue de la Batheuse à Maïche.

Ainsi samedi 1^{er} octobre 2016, la propriété du Prince Guedroïtz ouvrait ses portes aux officiels et nombreux invités, dont des proches du peintre, suivis le dimanche 2 octobre toute la journée par le public maïchois et plus largement régional.

Un choix de 68 toiles et dessins de différentes époques était présenté dans les salles du rez-de-chaussée du château, ce qui permettait de retrouver ou de découvrir Paul Decrind de façon inédite.

Un apéritif cocktail sous chapiteau fut offert par la Mairie de Maïche le samedi, en présence de Madame Christine Bouquin Présidente du Conseil Départemental. Marie-Laurence la plus jeune fille de l'artiste avait préparé un discours d'accueil, qui fut suivi par une intervention du Président du Rotary Club, puis par une conclusion chaleureuse de Monsieur le Maire Régis Ligier, au regard de l'Œuvre de l'artiste et de l'empreinte qu'a laissé l'homme. Le clou de ce rassemblement fut sans aucun doute la présentation de Monsieur Jean-Michel Blanchot



Fille et épouse du peintre

intitulée « Paul Decrind, une vie au service de l'Art », qui a touché les cœurs et les esprits.

La journée ouverte au public du dimanche fut tout autant une réussite avec une forte fréquentation, près de 500 visiteurs s'étant déplacés, parfois de loin. Ce fut l'occasion d'échanger de bons souvenirs autour de tableaux du Vieux Maïche.

Selon la famille de l'artiste, le but de ce week-end exposition était de marquer d'un rendez-vous officiel et convivial le centenaire d'une personnalité attachée à son pays. Paul Decrind était un artiste talentueux et un homme généreux, la réussite de cet événement autour de son Centenaire à Maïche nous prouve qu'il reste un repère pour plusieurs générations.



Le Cheval Comtois à l'honneur

La Ville de Maïche est le berceau du cheval de trait comtois, que l'on appelait autrefois le maïchard. Engagée dans une démarche visant à soutenir les éleveurs, la municipalité a souhaité que son attachement au Comtois soit clairement identifié par l'implantation d'une statue près des Tuileries, où se déroulent les concours cantonaux et nationaux, ainsi que la fête du cheval.

Installée au rond-point de la Croix de Saint-Marc, cette statue de l'animal grandeur nature en résine, œuvre de Cyril Jung, artiste sculpteur de l'Hôpital du Grosbois dont on connaît les célèbres dinosaures, a été inaugurée à l'occasion du concours national du cheval comtois le 16 septembre dernier. Elle participe aussi à l'effort entrepris par la commune pour donner du prestige aux entrées de la ville, afin de marquer l'identité de notre cité.



Inauguration par les élus et représentants de la Race Comtoise

Le 7^{ème} Art à Maïche



- Qui? Quoi?
- Le dernier film d'Omar Sy! Il s'appelle « *Demain tout commence* », il faut le voir...
- Où? à Montbéliard?
- Non! à Maïche, bien sûr!



Eh oui, à Maïche il y a un cinéma, géré par une association loi 1901. Les plus anciens se souviennent peut-être de la société « Salle d'œuvres St Michel »

créée en 1929, qui deviendra « Cinéma le Foyer » en 1949. L'Association « Salle St Michel » fut créée en 1993; depuis, de nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer le confort des spectateurs ou la qualité des projections: murs, façades, son, hall d'entrée etc... et en 2011, le passage au tout numérique. Classée « Art et Essai » depuis de nombreuses années, la Salle St Michel propose 2 à 3 films par semaine dont un film Art et Essai, un film un peu plus commercial, et quand c'est possible un film d'animation pour les familles.

Fonctionnement: une fois par mois, l'équipe de programmation se réunit afin de faire une liste des films souhaités pour le mois suivant et faire suivre la demande au groupement des salles familiales de Lyon (dont le cinéma dépend). Quand les films sont validés pour Maïche, il convient de définir les séances pour pouvoir fournir le programme mensuel sur papier, sur le site internet: cinemaiche.free.fr et chaque semaine sur la page Facebook du cinéma. Certains des membres de l'association donnent de leur temps sans compter pour faire vivre le cinéma à Maïche (programmation, caissier(e)s, ouvreurs, projectionnistes, comptable, trésorier, webmaster, distribution des programmes, installation des affiches... etc). D'ailleurs, la venue d'un(e) retraité(e) supplémentaire souhaitant devenir projectionniste (formation au cinéma) serait la bienvenue pour les séances en journée des écoles.

Fréquentation: en 2015, il y a eu 17113 spectateurs, ce qui est honorable pour le plateau de Maïche, et 2016 s'annonce une meilleure année encore! Bien sûr, le nombre d'entrées dépend des sorties de films, l'équivalent des Ch'tis ou de La famille Béliet ne sort pas chaque année, et par ailleurs, une baisse de fréquentation de la part du public adolescent est ressentie depuis l'arrivée des téléchargements illégaux ou du streaming sur internet. À noter: les tarifs n'ont pas augmenté depuis 5 ans et un nouveau tarif réduit pour les plus de 65 ans à été mis en place.

Alors pourquoi aller au cinéma? Pour la qualité et la convivialité...

Le cinéma sur grand écran c'est un moment de rêve, de pleurs, de sourires ou de rires...

Chacun vit la séance au rythme de ses émotions. C'est cela la magie du cinéma!



Retour sur la Crazy Pink Run



Cette année, la Ville de Maïche s'est engagée dans la lutte contre le cancer du sein en organisant, dans le cadre d'Octobre Rose, une course baptisée Crazy Pink Run le 12 octobre dernier.

À cette occasion, les vitrines du centre-ville ainsi que la mairie se sont joliment parées de rose à compter du 1^{er} octobre et durant tout le mois. Cette course visait à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

913 participant(e)s, de rose vêtu(e)s, se sont donc retrouvé(e)s sur la place de la mairie pour courir ou marcher le long d'un parcours de 1,180 km, jonchés de 5 obstacles, tels que pneus, bottes de paille, élastiques, accessoires de gymnastique ou signalétique urbaine.

Six associations œuvrant pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein étaient présentes sur le parking de la MARPA: ADECA, Semons l'Espoir, Vivre comme Avant, un bracelet contre le cancer, la Ligue contre le Cancer et Onco'Doubs.

À l'issue de la course, participant-e-s, associations et bénévoles se sont retrouvés autour d'une soupe aux pois et d'un vin chaud préparés par l'Harmonie de Maïche.

De nombreux bénévoles ont œuvré pour que cette manifestation se déroule dans un climat convivial et chaleureux et faire en sorte que cette édition soit un franc succès. Merci encore à eux! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Crazy Pink Run.

Le Club de Volley de Maïche passe la vitesse supérieure !

Un nouveau club convivial et dynamique s'est créé il y a un an à Maïche, qui propose la pratique du volley, une discipline qui compte parmi les sports les plus pratiqués au monde. À l'instar des autres clubs de volley en France, celui de Maïche est en constante progression dans ses effectifs et compte aujourd'hui 44 membres. Le faible coût de la cotisation (40 €) permet à la fois de s'essayer à cette discipline plus douce mais également d'évoluer en compétition.

Désormais, ce sont 3 équipes mixtes qui sont inscrites pour cette deuxième saison au championnat loisir. Le niveau monte et Maïche compte désormais truster les premières places.

Le leitmotiv de ce groupe de sportif reste la convivialité: les équipes du championnat sont unanimes sur la qualité de l'accueil au gymnase municipal et la convivialité du pot d'après-match, qui est aussi l'occasion d'échanger sur les événements organisés sur le plateau de Maïche.

L'association qui soutient ce club s'implique aussi dans la vie locale; elle a ainsi animé un stand de spécialités culinaires sur le marché de Noël cette année.



Entraînements le jeudi 20 heures en décembre et les lundis 20 heures après Noël.

Renseignements : M. Jean-Marc Parent,
Président du Club 06 77 94 06 84
<https://www.facebook.com/clubvolleymaiche/>





Classe externalisée de L'IME

Depuis la rentrée de septembre, l'école Pasteur accueille une classe externalisée d'une partie de l'unité d'enseignement de l'établissement Institut Médical Éducatif de Maïche. C'est l'aboutissement du travail collaboratif mené entre les différents partenaires: Mairie, IME/ADAPEI, École Pasteur. Cette externalisation permet ainsi de favoriser une scolarisation au plus près du milieu ordinaire.

Lors de l'inauguration qui a eu lieu le 1^{er} décembre dernier en présence notamment de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président de l'ADAPEI du Doubs, Monsieur le Maire de Maïche, des professionnels, du corps enseignant et des familles, chacun a pu apprécier la qualité des locaux mis à disposition gratuitement par la Ville.

En effet, au-delà de l'espace dédié à la scolarisation des enfants encadrés et accompagnés par les personnels de l'ADAPEI, la répartition de l'occupation des locaux de l'école s'est faite en bonne concertation avec la direction de l'École. Les aménagements ont été réalisés à la fois par les services techniques de la commune et par les personnels de l'IME qui a accepté la prise en charge financière des équipements. De plus, les enfants et leurs accompagnateurs sont aujourd'hui une vraie composante de l'école Pasteur où ils prennent leurs repas au restaurant scolaire et participent aux activités péri éducatives.

Après deux mois de fonctionnement, ce choix d'intégrer ces enfants porteurs de handicap est une vraie réussite. Force est de constater qu'ils ont totalement leur place en milieu ordinaire et s'épanouissent pleinement dans leur nouvel environnement.



Contrat Enfance Jeunesse

Dans le cadre du développement et du financement de ses actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse, la Ville de Maïche a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs un Contrat Enfance Jeunesse. Ce contrat permet à la Commune de percevoir des aides financières de la CAF pour le Multi-Accueil Les Frimousses, le Relais Assistantes Maternelles, les activités périscolaires et extrascolaires comme le centre aéré.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer un nouveau Contrat Enfance Jeunes avec la CAF pour la période 2016 à 2019. La Commune recevra annuellement environ 20 000 € de plus qu'auparavant. En effet, Maïche percevra 147 783,51 € pour l'année 2016 et 158 544,53 € par année de 2017 à 2019 soit un total 623 417,10 € pour les 4 années de ce nouveau Contrat Enfance Jeunesse.

Les remerciements des élus vont à la CAF car grâce à ces moyens financiers supplémentaires, il sera possible de répondre aux besoins des services de la petite enfance et de ce fait, continuer à offrir aux enfants et aux familles des services et prestations de qualité.





Parole aux Élus

Parole à la majorité

Il y a bientôt 3 ans, les électeurs ont fait le choix net et sans appel d'une alternance à la tête de la commune, échéance qui est l'occasion pour notre groupe majoritaire de rouvrir notre programme axé sur la qualité de vie, le développement économique, et de nouvelles animations en lien avec les associations et la jeunesse.

Depuis mars 2014, nous agissons en responsabilités, en ayant le souci de tenir nos engagements: le Zéro Phyto, le soutien à la reprise de nombreux commerces, le retour du Carnaval sont, au hasard des dossiers, des réalisations dont chacun s'accorde à reconnaître les bénéfiques pour notre cité. Ces quelques exemples ne nous font pas oublier que notre tâche doit être poursuivie et approfondie. C'est pourquoi nous organiserons au printemps des rencontres qui seront l'occasion de nouer un dialogue avec les Maïchois-es. Ainsi, nous souhaitons appliquer au plus près notre engagement de campagne: « et pourquoi pas vous écouter? » en menant une démarche participative afin de dépasser les stériles bisbilles politiques et d'œuvrer ensemble pour l'ensemble de notre territoire.

Belle et heureuse année 2017 à vous!

Le groupe « Maïche, le défi... »

Parole à l'opposition

L'année 2016 s'achève et la fin de la première moitié du mandat approche. Ce sera l'occasion pour nous d'effectuer pour votre information une analyse plus complète de la situation. Si nous nous réjouissons de l'évolution de l'animation de Maïche, nous sommes plus circonspects quant au financement apporté par la mairie que nous ne contestons pas mais qui impose une totale transparence qui fait défaut. Nous sommes également inquiets de constater un déficit d'entretien de la voirie et des espaces publics, une absence de perspectives pour le développement de la ville et de ses infrastructures ainsi qu'une certaine précipitation dans des prises de décisions importantes alors que les concertations et les réflexions sur le fond des dossiers ne sont pas abouties. L'opération immobilière sous Montjoie sur un site difficile d'accès qui nécessite la création d'une voie nouvelle avec une partie importante de fonds publics dans un intérêt particulier en est la parfaite illustration.

Toutefois, dans un esprit constructif nous apportons notre expérience, nos avis et nos propositions dans la limite de notre information et de la liberté laissée au débat.

Les représentants de la Liste « Fraternité, Démocratie, Progrès » vous souhaite à tous une année 2017 pleine de santé, de bonheur et de paix.

Des collectivités en mutation: problématique et impact

La loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite « loi NOTRe » est le dernier volet de la réforme territoriale après la création des métropoles et le passage à 12 régions métropolitaines. À notre niveau, elle étend au 1^{er} janvier 2017 le périmètre de la Communauté de Communes du Pays Maïchois en fusionnant avec la Communauté de Saint-Hippolyte (sauf Froidevaux) et à cinq communes de la Communauté entre Dessoubre et Barbèche: Battenans-Varin, Cour Saint-Maurice, Rosureux, Vaucluse et Vauclusotte.



La CCPM gère actuellement la collecte et le traitement des déchets, l'assainissement non collectif, les aires d'accueil des gens du voyage, la promotion touristique. À cet égard, notre communauté de communes est notamment investie dans la station touristique de la Combe Saint-Pierre, la piscine de Maïche et les sentiers de randonnée. Elle s'engage également auprès des associations communautaires (Rugby, école de musique...).

Dès le 1^{er} janvier prochain, de nouvelles compétences se développent au sein de l'intercommunalité: l'action sociale sera désormais coordonnée par un CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale, qui a vocation à se substituer aux CCAS communaux et au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale actuel (SIAS). Le développement des zones d'activité économique (Z.I., Z.A...) sera piloté par la CCPM. Sur le territoire de Saint-Hippolyte, l'investissement et le fonctionnement de la compétence scolaire intervenaient au niveau intercommunal. Il s'agissait d'intégrer ce paramètre, sans toutefois l'étendre à toutes les communes de la CCPM. Un travail de fond entre élus a permis de trouver une solution de gestion des écoles de l'ancienne CCSH au niveau communautaire sans que cela ait une incidence sur celles de la CCPM. Et à l'horizon 2018, l'eau et l'assainissement intégreront la liste des compétences communautaires.

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays Maïchois forme donc un nouveau territoire de 43 communes regroupant près de 18 500 habitants représentés par 66 élus communautaires.



Un Car Assoc' tout neuf !

Depuis 2009, les associations maïchoises qui ont signé une convention avec la Ville de Maïche peuvent utiliser un minibus couramment appelé Car Assoc', financé par la publicité. Victime de son succès, le précédent véhicule affichait 154 000 km au compteur. La municipalité a donc signé un nouveau partenariat avec la société Infocom afin de disposer d'un véhicule neuf, mis en service grâce aux 22 annonceurs du plateau de Maïche.

Depuis novembre, les différentes associations, sportives principalement, peuvent donc utiliser un Car Assoc' tout neuf pour se rendre sur les lieux de leurs matches et compétitions afin de porter haut les couleurs de Maïche.



Le Car Assoc' inauguré par les élus et les partenaires

Travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux



Modification du bar d'accueil du gymnase par les employés communaux

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 oblige les établissements recevant du public (ERP) à se rendre accessibles. La Ville de Maïche s'est donc engagée depuis plusieurs années dans une démarche de mise en conformité, tant de sa voirie que de ses bâtiments, en établissant un agenda d'accessibilité programmée qui prévoit des travaux jusqu'en 2021.

Cette année, les travaux ont été effectués à la salle des fêtes, au gymnase et aux salles Ducreux et Décrind du Château du Désert. Ils concernent principalement les entrées de ces bâtiments, qui ont été élargies, ainsi que les sanitaires qui se trouvent mieux adaptés. Des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite ont été matérialisées pour chacun de ces espaces, ainsi qu'une meilleure signalétique. Au gymnase, la mise aux normes des sanitaires s'est accompagnée d'un rafraîchissement complet des murs et plafonds de ceux-ci, et un escalier transformable en élévateur permet l'accès

Réalisés en partie par les agents techniques de la Ville, le montant total de ces travaux 2016 est de 153 538€ HT pris en charge pour moitié par la Commune, l'autre moitié bénéficiant des subventions de l'État, de la Région et du Département.

Loin d'être aussi spectaculaires que la construction d'un nouveau bâtiment communal, ces travaux représentent toutefois un coût important pour la collectivité mais n'en demeurent pas moins essentiels pour permettre à tous de bénéficier des services qu'offre la Ville de Maïche, et participent de ce fait au bien vivre ensemble de notre territoire.





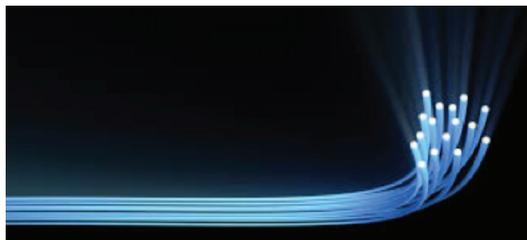
À retenir: Biennale des Métiers d'Arts les 19 & 20 août 2017



La Ville de Maïche travaille en partenariat avec la Communauté de Communes et l'association des Métiers d'Art de Bourgogne – Franche-Comté à l'organisation de la Biennale des Métiers d'Art sur le site du Château du Désert les 19 et 20 août 2017, qui accueillera une cinquantaine d'exposants.

Placées sous le signe de la créativité et de la tradition, ces deux journées seront une occasion exceptionnelle de découvrir des artisans et créateurs de tous horizons qui perpétuent au quotidien l'héritage précieux de techniques élaborées au fil des siècles, tout en y ajoutant une touche personnelle et contemporaine. Afin d'exposer leurs œuvres, fruits d'un mélange de passion, de tradition et de savoir-faire, ces professionnels mettront à l'honneur la pierre, le bois, la céramique, le verre, le cuir ou les métaux.

La Fibre optique est à Maïche



Depuis quelques semaines, grâce à un projet initié en 2012 par le Département du Doubs et porté par un Syndicat mixte associant le Département et les Communautés de communes volontaires, dont la Communauté de communes du Plateau Maïchois, la Ville de Maïche bénéficie d'un réseau de communications électroniques en fibre optique qui dessert une partie des foyers et entreprises.

À Maïche, une dizaine d'habitants se sont déjà raccordés à la fibre. Certains quartiers ne sont pas encore éligibles pour des raisons techniques, principalement liées à des impossibilités de recours à des poteaux existants du réseau de distribution d'énergie électrique. L'objectif est de rendre ce réseau de fibres optiques accessible à tous d'ici la fin de l'année 2017.

Notre commune est parmi les premières en France à pouvoir accéder à une connexion Internet qui offre des débits entre 100 et 1000 mégabits par seconde dans les deux sens, c'est-à-dire pour la réception des données aussi bien que pour leur envoi depuis votre domicile ou votre entreprise. Cette fibre optique est donc un formidable atout pour notre commune et constitue une source d'attractivité.

Ce réseau va permettre de supporter tous les usages numériques actuels et en devenir. Les usages sur Internet sont déjà multiples : consultation de sites web, envoi et réception de fichiers volumineux comme les vidéos, les photos, de bénéficier d'un accès simultané pour plusieurs utilisateurs, pratiquer du télétravail efficacement, jouer en ligne...

Pour bénéficier de ce réseau ultramoderne, hyperstable, et de long terme, il convient de raccorder physiquement votre logement à la fibre présente dans la rue. Le raccordement final d'un abonné n'est effectué qu'après la souscription à une offre Internet auprès d'un des fournisseurs d'accès internet (FAI) par l'abonné lui-même.

Plus de renseignements :

Services techniques - Mairie de Maïche - 03 81 64 31 08 - 0970 020 760 <http://www.doubs-thd.fr>